Présentation à l'assemblée générale de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, juin 2017



Hausser le salaire minimum au Québec: c'est possible!



Présenté par Mélanie Gauvin, porte-parole de la campagne 5-10-15 Coordonnatrice du Front de défense des non-syndiquéEs Au bas de l'échelle

Un peu d'histoire.... sur la relation entre le salaire minimum et les femmes

Début 20^e siècle, contexte économique et social difficile : fin de la guerre, salaires de misère, longues heures de travail, conditions de travail dangereuses.



1919 : adoption de la Loi sur le salaire minimum des femmes

1937 : adoption de la Loi sur les salaires raisonnables

1940 : adoption de la Loi du salaire minimum

1979 : adoption de la Loi sur les normes du travail



Petite histoire des luttes pour l'augmentation du

salaire minimum au

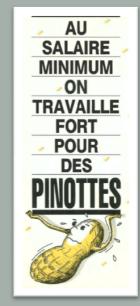
Québec

Printemps 1985: le salaire minimum est gelé à 4\$ depuis 1981

Printemps 1995: Le mouvement des femmes se met en marche!

Luttes récentes: 2007-2008-2009: trois campagnes majeures

- ♦ Front de défense des non-syndiquéEs
- Marche mondiale des femmes
- ♦ Collectif pour un Québec sans pauvreté





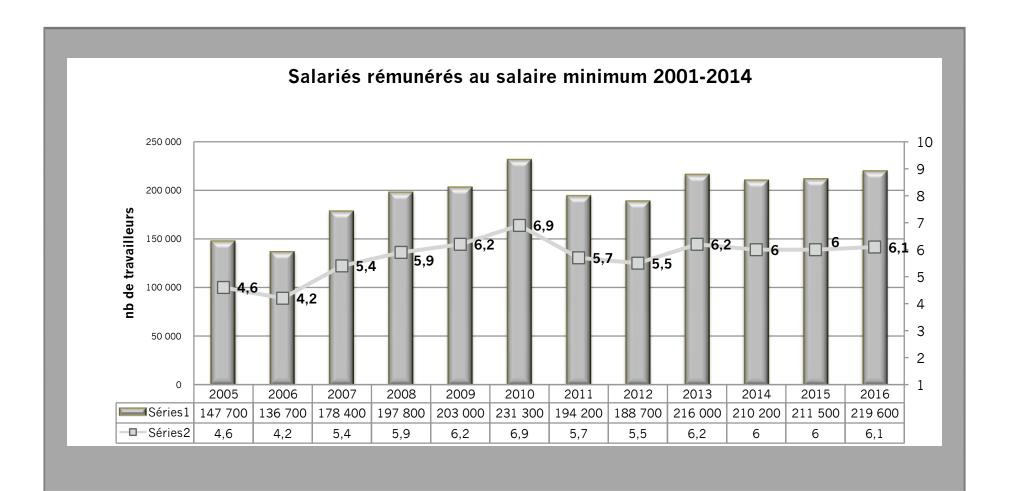








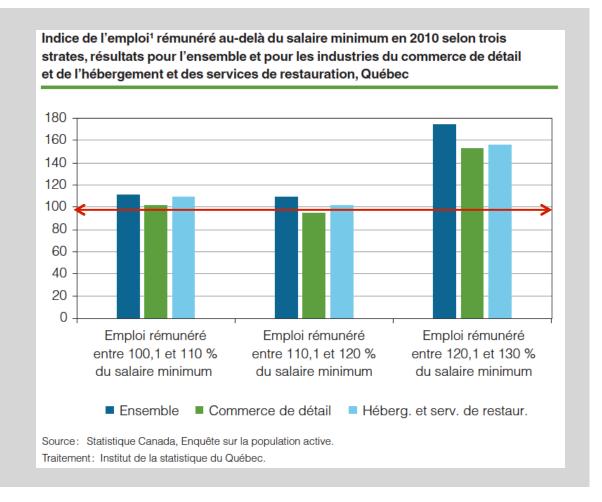
Nombre de personnes qui travaillent au salaire minimum 2005-2016





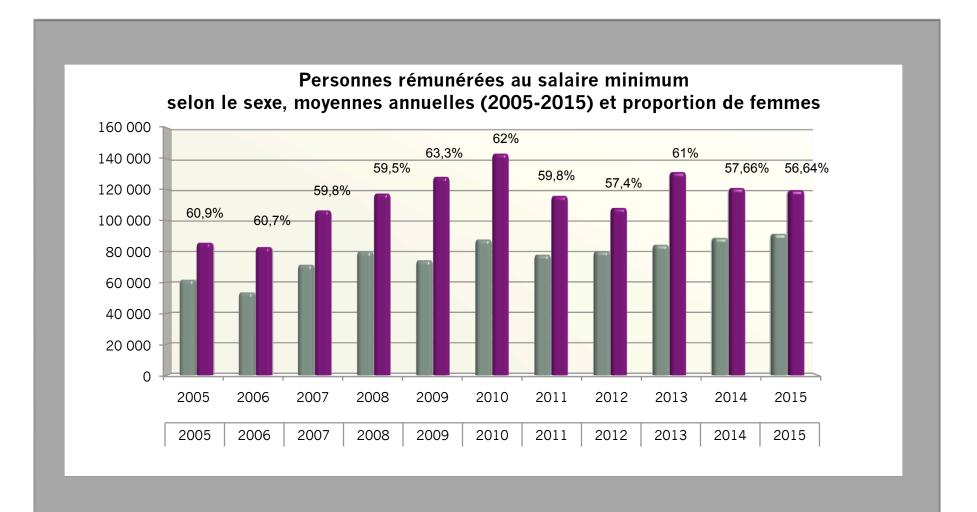
Qu'en est-il de l'emploi qui se situe à taux légèrement supérieur au salaire minimum ?





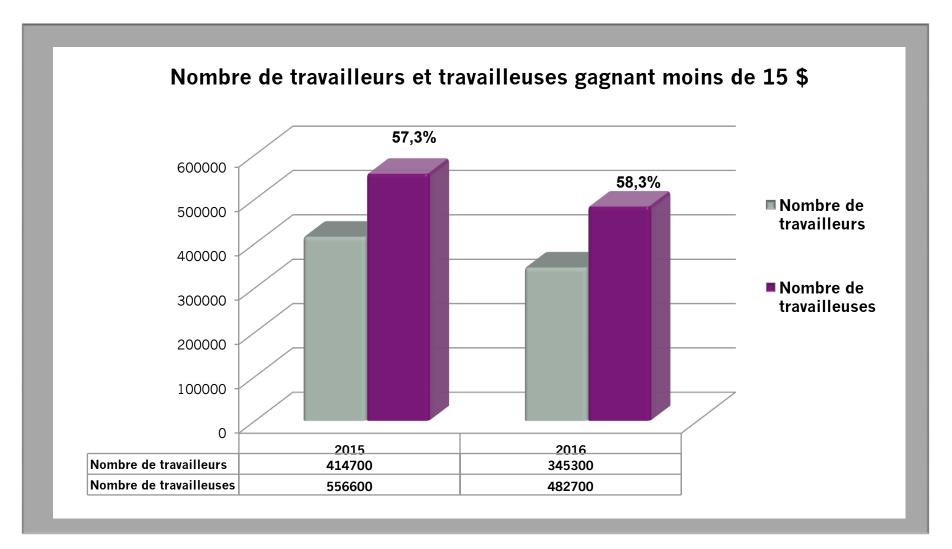


Nombre de personnes qui travaillent au salaire minimum



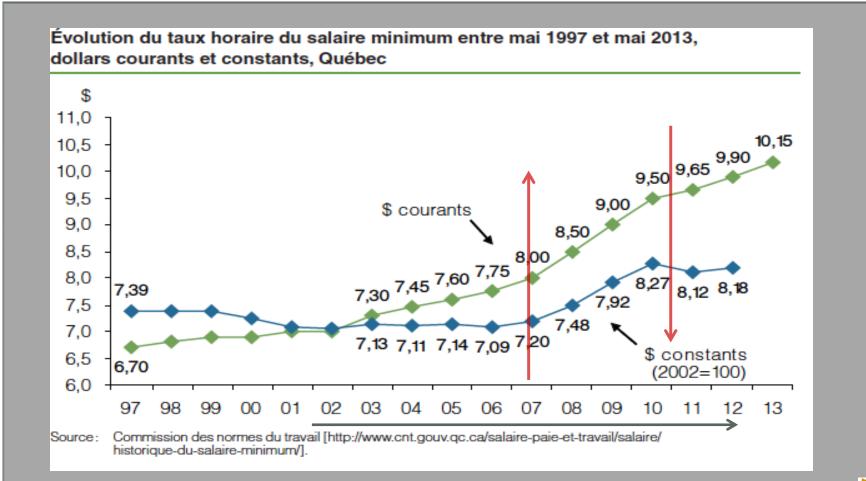


Nombre de personnes gagnant moins de 15\$

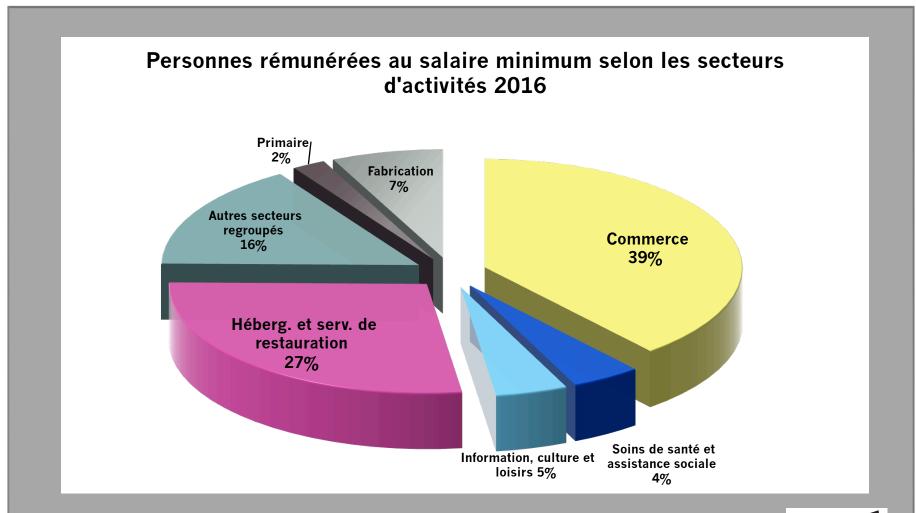




Croissance du pouvoir d'achat des personnes rémunérées au salaire minimum



Proportion du nombre de personnes rémunérées au salaire minimum par secteur d'activité





Le salaire minimum comme facteur déterminant dans la société

 Les hausses du salaire minimum ont un impact bénéfique sur le salaire des travailleuses et travailleurs dont le taux horaire se situe tout juste au-dessus du salaire minimum, mais qui sont tout de même pauvres ou qui risquent de minimum.



- 2. Le taux général du salaire minimum est également déterminant pour les personnes à la recherche d'un emploi qui doivent compter sur les prestations d'assurance-emploi.
- 3. Toute augmentation du salaire minimum affecte aussi l'écart entre l'aide financière de dernier recours et le salaire minimum.
- 4. Une augmentation du salaire minimum s'avère déterminante dans la poursuite de l'atteinte de l'équité salariale. Les femmes sont en effet surreprésentées dans les emplois au salaire minimum.



Quelques autres bons arguments pour soutenir la hausse...



- Impacts sur le commerce de détails : en 2010, le Conseil québécois du commerce de détail a enregistré des ventes de 99,9 milliards de dollars, une hausse de 6,6 % par rapport à l'année précédente. Les prévisions étaient établies à 2 % pour 2010.
- Augmenter le salaire minimum a également des avantages pour les entreprises : stabilise la relation d'emploi ,meilleur rendement, augmente la motivation, etc.
- Études de l'IRIS et du conseil du patronat!



Conditions salariales du secteur de l'action communautaire et de l'économie sociale

Comité sectoriel de main d'œuvre en économie sociale et action communautaire

Les repères en économie sociale et en action communautaire Faits saillants de l'enquête 2015

Enquête réalisée auprès de 1 079 organisations dont 496 organismes communautaires, 219 regroupements, 205 entreprises d'économie sociale et 90 organismes mixtes

TAUX HORAIRE MOYEN DES RESSOURCES HUMAINES

(HORS DIRECTION ET/OU COORDINATION)

TAUX HORAIRE MOYEN À TEMPS PLEIN	НОММЕ	FEMME
REGROUPEMENTS	21,27 \$ (20,70 \$ en 2012)	20,85 \$ (19,17\$ en 2012)
ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	18,87 \$ (17,48 \$ en 2012)	18,54 \$ (17,33\$ en 2012)
ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE	17,76\$ (15,67\$ en 2012)	17,69 \$ (16,16\$ en 2012)

PRINCIPAUX AVANTAGES SOCIAUX



59 % des organisations offrent des congés familiaux et parentaux



38 % des organisations offrent un régime d'assurance collective

42 % des organisations offrent des congés de maladie



Un salaire minimum qui maintient les travailleuses et les travailleurs dans la pauvreté

Depuis le début des années 2000, la situation des personnes au salaire minimum s'est légèrement améliorée. Il n'en demeure pas moins que cette amélioration est insuffisante.



Quelques constats:

- -90 % des personnes au salaire minimum ne sont pas syndiquées ; (83 % des personnes gagnant moins de 15\$ en 2015)
- -Moyenne des heures travaillées : 25 heures / semaine au salaire minimum
- -Majoritairement des femmes : 60 % ;
- -90 % du total des emplois au salaire minimum sont dans le secteur des services: hébergement, restauration, commerce de détails et autres services regroupés.







- 1. Que les personnes salariée puissent recevoir leur horaire de travail 5 jours à l'avance
- 1. Que la Loi sur les normes du travail accorde 10 jours de congés payés pour maladie ou responsabilité familiale.
- 1. Que le salaire minimum soit porté à 15\$ l'heure

www.cinqdixquinze.org